



Fidèles à ce que nous sommes, nous dirons clairement nos positions

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Le fait d'annoncer des ordonnances sur le dossier SNCF contribue à jeter de l'huile sur le feu. À la fois, il n'y a pas d'urgence et il est pour le moins faux de laisser croire que le statut des cheminots est en grande partie à l'origine des problèmes de la SNCF. Si des responsabilités il y a, elles sont surtout à examiner du côté européen avec l'acceptation des gouvernements de l'ouverture à la concurrence, du côté des pouvoirs publics nationaux, avec l'insuffisance des investissements, et du côté des collectivités locales qui voulaient leur gare TGV.

C'est pourquoi, tant sur la méthode que sur le fond, le dossier SNCF contribue à accroître les tensions. Tensions qui existent déjà dans les trois versants de la fonction publique – État ; hôpital ; territoriale – en grève et manifestations le 22 mars.

Par ailleurs, pour la première fois depuis l'élection présidentielle, nous sommes signataires d'un accord interprofessionnel

(sur la formation professionnelle), et nous allons pouvoir mesurer comment il est accueilli par le gouvernement.

Nous avons eu l'occasion de rappeler à ce dernier l'importance que nous accordons à la libre négociation collective à tous les niveaux et au respect de l'esprit des accords signés. Nous espérons que le bon sens l'emportera, et nous le saurons bientôt.

Fidèles à ce que nous sommes, nous dirons clairement nos positions, sans tourner autour du pot. Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

C'est aussi ce que nous avons fait avec les camarades FO de La Réunion pendant trois jours. L'outre-mer est partie intégrante de la République et nul ne doit l'oublier, malgré l'éloignement. L'emploi, le service public, les salaires sont aussi au cœur des revendications. ▀

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter